

CP 31705

Aurillac, le 10 juillet 1926,



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance de vouloir bien faire établir, au nom de M. Venzac Gérard-Jean-Marie, un passeport, pour me permettre de me rendre à Londres (Angleterre), où j'ai l'intention de faire un séjour de deux mois, en vue de l'étude de la langue anglaise, de fin juillet à fin septembre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon respect,

avis favorable
du Commissaire de Police,



G. Venzac

M. Gérard Venzac
 Professeur
 Institution S^t Eugène
 Aurillac
 Cantal

apposé ci-dessous
 POUR LE MAIRE
 LE CONSEILLER MUNICIPAL
 Aurillac le 10 juillet 1926

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

Le nomme ^{Kenzac} ~~Régat~~ Jean Louis
profession de professeur
natif de Raulhac dép' de Cantal
demeurant à Aurillac
allant à Londres dép' de Angleterre
âgé de 25 ans, taille d'un mètre 42 cent
cheveux chât front ov. l.
sourcils n. yeux gris
nez fort bouche moy.
barbe n. menton court
visage ovale teint clair

SIGNES PARTICULIERS

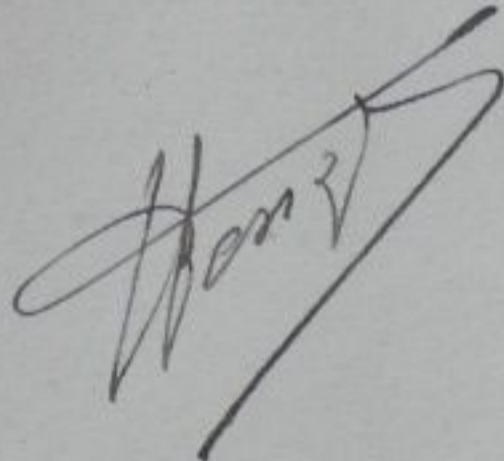
PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac, le dix juillet
mil neuf cent vingt six

Signature des témoins :

Signature du porteur :

du Registre.



Handwritten text on the right edge of the document, possibly a serial number or date, written vertically.